



MASTER

GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

PARCOURS TERRITOIRES EN TRANSITION : MÉTIERS DU DIAGNOSTIC, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Responsable de la formation :
Olivier Cantat, maître de
conférences-HDR (02 31 56 60
46) Co-responsables : Michaël
Bermond, maître de conférences
et Maxime Marie, maître de
conférences Responsable
administrative : Céline Riboulet
(02 31 56 54 64)
seggat.unicaen.fr

Le parcours territoires en transition du Master GAED (géographie, aménagement, environnement, développement) s'adresse aux étudiants souhaitant se diriger vers les métiers de l'ingénierie territoriale et du développement local en milieu urbain, périurbain et rural dans un contexte de transitions multiples (sociodémographique, climatique, agro-écologique, énergétique, ...) et de réformes récentes de l'action publique (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 ; loi NOTRe sur la nouvelle organisation territoriale de la République en 2015 ; loi LTECV sur la transition énergétique pour la croissance verte en 2015 ; Plan climat visant la neutralité carbone en 2017 ; Loi EGalim en 2018...). La formation offre la possibilité de poursuivre en Doctorat de géographie.

MÉTIERS VISÉS

Chargé.e de mission développement territorial/durable (polyvalent ou spécialisé).

Chargé.e de projet en aménagement du territoire.

Chargé.e d'études territoriales.

Chargé.e de mission SIG - évaluation.

COMPÉTENCES ACQUISES

La formation s'appuie prioritairement sur les référentiels de compétences suivants :

- Code ROME K1404 « mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics » en ciblant plus particulièrement les métiers « chargé/chargée de mission développement territorial »,
- Code ROME K1802 « développement local » en ciblant plus particulièrement les métiers « chargé/chargée de mission développement local » ou « chargé/chargée de projet en aménagement du territoire ».

Principales compétences acquises :

- Réaliser un diagnostic de territoire,
- Décliner les décisions des élus en projet,
- Déterminer les objectifs d'un projet de territoire et les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à sa réalisation,
- Impulser, animer et évaluer un projet au niveau local ou national.

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuite d'étude vers un Doctorat de géographie (école doctorale ED 556 HSRT).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le parcours « territoires en transition : métiers du diagnostic, de l'aménagement et du développement local » vise à l'acquisition de compétences permettant aux futurs professionnels d'associer expertise des procédures d'aménagement/ développement local et réflexions sur les enjeux territoriaux des espaces en transition. La formation dispensée vise l'acquisition de connaissances théoriques, méthodologiques et appliquées dans les domaines suivants :

- Géographie sociale & économique,
- Outils de planification territoriale,
- Dispositifs et acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme,
- Montage et gestion de projet,
- Communication et mise en situation professionnelle,
- Droit des collectivités,
- Méthodologie du diagnostic territorial et de l'enquête de terrain,

- Système d'information géographique et gestion de bases de données,
- Analyse géo-statistique,
- Projet tuteuré, ateliers de terrain.

Des modules d'enseignements thématiques portent plus précisément sur :

- Habitats et politiques du logement,
- Développement local et métropolisation,
- Inégalités, actions publiques et développement social,
- Projets agri-alimentaires de territoire,
- Tourisme, loisirs et développement local.

Le second semestre de la première année de Master est consacré à la réalisation d'un mémoire de recherche personnel. Le second semestre de la seconde année de Master est consacré à la réalisation d'un stage professionnel ou à la rédaction d'un projet de thèse.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au parcours « territoires en transition » est ouvert à tous candidats titulaires d'un diplôme (général ou pro) de niveau bac+3 préférentiellement dans le domaine des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, économie, droit, langues...).

Recrutement sur dossier et entretien.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022 (FI), du 25 avril au 15 mai 2022 (FC).. Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.